Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 49 (1913)

Heft: 34-35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XLIXme ANNÉE

N° 34-35.

LAUSANNE

30 Août 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *L'éducation antialcoolique de la jeunesse. — Cinquantenaire de la Société pédagogique de la Suisse romande. — Règlement provisoire de la Société pédagogique vaudoise, (26 avril 1862). — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Récitation, — Vocabulaire. — Orthographe. — Elocution. — Rédaction. — Arithmétique. — Pensées.*

L'ÉDUCATION ANTIALCOOLIQUE DE LA JEUNESSE [1]

Le « Premier Congrès allemand pour l'éducation antialcoolique de la jeunesse, » qui eut lieu à Berlin pendant la semaine de Pâques, a été organisé par « l'Association contre l'abus des boissons spiritueuses, » société masculine qui a son siège à Berlin, mais dont l'action rayonne sur l'Allemagne entière, car elle a su attirer à elle des hommes éminents de toutes les parties de l'empire. Cette société, de même que la Ligue de femmes suisses contre l'alcoolisme, n'est pas sur le terrain de l'abstinence totale : elle admet l'usage modéré des boissons fermentées à l'exclusion absolue des liqueurs. Elle n'est donc nullement composée d'abstinents, mais bien d'hommes qui ont acquis, par leur expérience professionnelle ou leurs travaux scientifiques, la conviction que l'usage des liqueurs est nuisible au corps, à l'intelligence et à la moralité, et que la jeunesse doit être élevée dans une complète sobriété.

L'appel adressé aux diverses sociétés luttant contre l'alcool, aux autorités scolaires et médicales, aux ecclésiastiques de toutes confessions, à tous ceux enfin qui, à un titre quelconque, s'occupent d'éducation, était ainsi conçu : « De nos jours, on s'efforce dans tous les milieux d'écarter de la jeunesse ce qui peut nuire à son développement corporel, intellectuel et moral. Et l'on a raison.

[1] Ce travail a été lu à la dernière séance générale du corps enseignant primaire genevois.

Car, plus la vie exige de l'individu dans l'exercice des différents métiers et des différentes vocations, plus il devient urgent de rendre la génération future à même de fournir la plus grande somme de travail physique et mental. Les pédagogues et les médecins sont unanimes à proclamer que l'alcool constitue un des ennemis les plus redoutables de la jeunesse puisqu'il entrave la croissance de l'organisme, le développement de l'intelligence et la formation du caractère. » Cet appel éveilla des échos considérables. Le chancelier de l'empire, comte de Bethmann Hollweg, que l'on avait prié de bien vouloir prendre la présidence d'honneur, répondit : « J'accepte volontiers la présidence du « Premier Congrès allemand pour l'éducation antialcoolique de la jeunesse ». La lutte contre l'abus de l'alcool est de la plus haute importance pour la santé physique et morale de notre peuple. Je désire de tout mon cœur que le Congrès contribue à l'avancement de vos idées et qu'il vous aide à trouver les moyens de combattre le mal existant. »

Des personnalités marquantes complétaient le Comité de patronage de cette vaste manifestation à laquelle accoururent près de 1400 participants.

Le Conseil fédéral suisse envoya un délégué en la personne de M. le Dr Hercod, de Lausanne, et notre pays était représenté au Congrès par dix personnes de différents cantons.

Tout ceci prouve le grand intérêt que soulève la question antialcoolique dans les pays de haute culture.

La Suisse occupe un rang honorable parmi les nations qui combattent l'alcoolisme, et le canton de Genève, en particulier, grâce aux soins éclairés du Département de l'instruction publique, est le premier en Suisse qui ait introduit l'enseignement antialcoolique dans son programme d'études primaires et qui ait doté ses écoles d'un excellent manuel. Et c'est parce que nous, Genevois, jouissons de ces privilèges, que j'ai pensé vous intéresser encore davantage à la cause qui nous tient à cœur en vous racontant mes impressions de Berlin.

Les principaux sujets à l'ordre du jour étaient :

1. Des dangers de l'usage de l'alcool pour les enfants et les adolescents au point de vue de la santé, de l'instruction et de l'édu-

cation à l'école, du développement religieux et moral et de la criminalité.

2. De l'éducation antialcoolique dans la famille et à l'école.

3. De la pratique de l'enseignement antialcoolique et de son état actuel dans les différents pays.

4. Les effets de l'alcool au point de vue psychologique.

5. La signification de la lutte antialcoolique au point de vue de la culture intellectuelle.

6. L'alcoolisme à la lumière de la statistique.

7. Les devoirs des municipalités dans la lutte antialcoolique.

8. Exposé des différentes organisations confessionnelles et laïques qui ont entrepris une lutte contre l'alcool, telles que : sociétés scolaires abstinentes, loges de Bons Templiers, Sociétés de jeunesse catholique, Armée du Salut, associations ouvrières, etc.

Ce programme si varié vous donne une idée de l'étendue du terrain sur lequel la lutte est engagée : terrain immense qui comprend l'éducation antialcoolique de l'enfant à tous les âges, depuis le sein de sa mère jusqu'à l'adolescence et à la jeunesse. Nombreux et divers étaient les orateurs et nombreux et divers les auditeurs. Je n'oublierai jamais le coup d'œil que présentait, pendant ces journées, l'imposante salle des séances plénières de la Chambre des députés tout emplie d'une foule attentive, avide de s'instruire et de se documenter : des militaires en grand uniforme coudoyaient des ecclésiastiques en sévère redingote ; des diaconesses, des sœurs étaient assises près de dames richement vêtues ; on se montrait tel ou tel leader politique, tel journaliste éminent, tel philanthrope de renom. L'enthousiasme était très grand. Juste avant la fermeture du Congrès, une dame s'écriait de la tribune : « Je suis ici depuis quatre jours, je n'ai pas manqué une seule conférence et je ne peux pas me rassasier d'entendre tous ces discours intéressants ! » Ces paroles, qui reflétaient l'opinion de beaucoup, furent vivement applaudies.

Au nombre des orateurs, figuraient des personnalités de tout ordre. Je vous ferai grâce du détail des vingt-neuf conférences que j'ai entendues et vous en résumerai seulement quelques-uns des traits les plus saillants : Des expériences de laboratoire faites sans parti pris ont prouvé aux physiologistes et aux psychologues que

l'alcool a pour action d'engourdir le cerveau, de diminuer l'attention, d'abaisser le niveau de toutes les facultés intellectuelles et d'amoindrir la force et l'adresse manuelles.

L'usage des boissons alcooliques peut agir indirectement sur 'enfant soit par les effets de l'hérédité qui le placent d'emblée dans un état d'infériorité corporelle et mentale, soit par les mauvaises conditions d'éducation que présente le foyer d'un buveur.

L'habitude de donner des liqueurs aux enfants dès le bas âge varie avec chaque pays, mais existe presque partout. Dans beaucoup d'endroits, les nourrices font sucer au bébé — pour le tranquilliser — des croûtons de pain trempés d'alcool. Un préjugé très répandu consiste à croire que le vin facilite la dentition et fortifie l'ossature, et que plus la jeune mère absorbe de boissons spiritueuses pendant les périodes de grossesse et d'allaitement, plus son enfant sera fort et bien portant.

De très jeunes enfants prennent fréquemment et régulièrement du vin et des liqueurs et cela, souvent, sur l'ordonnance de médecins ignorants ou complaisants. Des pères encouragent leurs fils à boire de bonne heure et mettent leur orgueil à voir les bambins absorber sans sourciller de grandes lampées de bière, de vin et même de kirsch ou de cognac. Ils les emmènent au cabaret sans réfléchir qu'ils leur font contracter ainsi des habitudes d'intempérance et de dissipation dont il leur sera difficile de se défaire plus tard.

Des enquêtes très sérieuses faites sur des écoliers des degrés inférieurs ont démontré qu'en Allemagne un grand nombre de ceux-ci usent d'alcool; la proportion augmente dans les degrés moyens et supérieurs. Ce fâcheux état de choses provient de l'idée erronée que le vin, la bière, etc., sont indispensables soit comme aliments, soit comme remèdes; l'esprit d'imitation et l'habitude de boire répandue dans les mœurs y contribuent également. L'alcool agit sur l'organisme en état de croissance comme un poison; il atteint tous les organes et produit soit des troubles de la digestion, soit de l'amaigrissement, soit des affections du foie ou des reins, mais c'est surtout le système nerveux central qui est le plus affecté par lui. Les convulsions, les méningites, accompagnées de

paralysie, la danse de Saint-Guy, etc., n'ont souvent pas d'autre cause.

Il est notoire que l'usage de l'alcool diminue le degré d'intelligence des enfants. Occasionnellement, il peut produire chez certains sujets une excitation momentanée qui les fait paraître plus avancés que leur âge, mais lorsque cet usage devient habituel, on constate au contraire que les écoliers perdent alors toute facilité et deviennent distraits, paresseux, irritables, arrogants et égoïstes. D'une manière générale, les enfants qui prennent de l'alcool progressent beaucoup moins facilement que ceux qui s'en abstiennent.

L'alcool n'est pas moins funeste aux adolescents ; la puberté, à elle seule, apporte déjà dans l'organisme certains troubles, que les boissons spiritueuses ne font qu'augmenter et qui peuvent conduire à des actes aussi répréhensibles que nuisibles. Il résulte de l'examen des cas soumis aux tribunaux d'enfants berlinois que la plupart des délits sont dus à l'influence de l'alcool. Grâce à lui, les jeunes filles sont entraînées à des actions qu'elles n'auraient jamais commises de sang-froid; les garçons se montrent tapageurs, querelleurs, brutaux, et sont facilement incités au vol et même au meurtre.

Les apprentis et les jeunes ouvriers qui prennent l'habitude de fréquenter les établissements de consommation y dissipent leur argent, prennent l'habitude de la paresse et de l'imprévoyance, et finissent par devenir souvent des délinquants et presque toujours des épaves sociales.

L'expérience prouve malheureusement qu'une bonne partie de ces déplorables coutumes provient du mauvais exemple des parents : on boit plus que de raison en présence des enfants, on les envoie acheter des liqueurs et on leur en donne comme récompense, on les fait participer à toute sorte de fêtes ou de parties de plaisir où les stations au cabaret jouent le plus grand rôle. L'hérédité alcoolique est une des causes principales des suicides d'enfants. On connaît aussi les conséquences terribles de l'intempérance des pères qui leur fait procréer des enfants rachitiques, estropiés, épileptiques, idiots, incapables de gagner leur vie.

Il ressort du rapport du Dr Hartwig, directeur du Bureau de statistique à Lubeck, qu'en Allemagne, et dans le laps d'une

année, une moyenne de trente mille personnes passe par les hôpitaux du fait de l'alcool; qu'environ quinze cents meurent du delirium tremens ; que trente mille décès sont provoqués par des maladies dues à l'abus des spiritueux et qu'un dixième de ceux qui se suicident sont des alcooliques. En ce qui concerne l'influence de l'alcool sur les mœurs, il constate — toujours dans l'espace d'une année — que plus du dix pour cent des crimes sont commis par des personnes en état d'ébriété, et que sept cents divorces résultent de l'ivrognerie de l'un ou l'autre des époux.

Au point de vue économique, l'emploi de l'alcool grève les ménages ouvriers allemands d'une fraction de gain variant entre 4,8 et 9,3 %; la statistique des accidents montre également que ceux-ci se produisent surtout les lendemains des jours de fête ou des jours de paie où les ouvriers ont l'occasion de boire plus que d'habitude.

Il n'est pas possible d'établir un tableau exact de tous les dommages causés par l'alcool, mais plus on avance dans l'étude de cette question et plus se confirment les faits constatés par les expériences de laboratoire. Par conséquent, la lutte contre l'alcoolisme, ce fléau si répandu et dont les ravages sont si flagrants, n'est pas seulement une lutte contre un mal physiologique, non pas seulement une œuvre de philanthropie, mais elle constitue une des conditions du développement intellectuel et moral d'un peuple.

Comment entreprendre cette lutte et quelles seront nos armes pour combattre efficacement.

De l'avis de tous : psychologues, médecins, pédagogues, il faut éclairer et instruire la jeunesse; il faut lui inculquer dès le bas âge des habitudes de sobriété, de frugalité, d'ordre et d'activité ; il faut lui inspirer une antipathie contre l'alcool en lui en démontrant les dangers dès qu'elle est en état de comprendre de telles leçons. C'est en propageant les notions d'hygiène, en enseignant la valeur nutritive des aliments que l'on vaincra le préjugé de l'alcool.

L'enseignement antialcoolique obligatoire n'est introduit actuellement que dans quelques-uns des Etats de l'empire allemand : Saxe-Meiningen, Wurtemberg, Oldenburg ; par contre l'enseignement occasionnel est prescrit et pratiqué presque partout, et à tous les degrés scolaires. Quant aux moyens intuitifs : manuels, brochures, planches, gravures, ils sont très nombreux mais relative-

ment peu employés ; les livres de lecture et de calcul présentent un certain nombre de morceaux et de problèmes relatifs à la question qui nous occupe.

Les expositions antialcooliques ambulantes donnent aux maîtres l'occasion de leçons et de causeries. Dans les écoles normales et les séminaires, on attire l'attention des futurs instituteurs sur l'alcoolisme ; toutefois cet enseignement est très irrégulier ; dans certains cas, il est obligatoire et méthodique, dans d'autres, il n'est qu'occasionnel et consiste surtout en conférences données par les médecins scolaires. En général, l'enseignement antialcoolique est moins développé dans les degrés supérieurs que dans les degrés primaires ; cependant, on organise maintenant un peu partout des conférences dans les gymnases et dans les classes complémentaires, cours du soir, etc. Au point de vue éducatif, on peut noter aussi que l'alcool est supprimé des excursions, voyages, fêtes scolaires, tout au moins dans les degrés inférieurs.

Le professeur Gonser de Berlin a étudié l'état de l'enseignement antialcoolique dans différents pays de l'Europe et de l'Amérique. Il a constaté qu'un peu partout l'introduction de cet enseignement a rencontré une certaine résistance au début, mais que l'on est très vite arrivé à reconnaître qu'il avait d'heureux résultats sur le développement de la jeunesse, l'amélioration des mœurs et la disparition de certaines conceptions erronées et de certains préjugés courants chez les adultes.

Dans tous les pays, ce sont les organisations antialcooliques privées qui — par leur activité et leur persévérance — ont amené les autorités à s'occuper de cette question. L'un des conférenciers du Congrès est d'opinion que, pour que l'enseignement antialcoolique atteigne son but, il est nécessaire qu'il soit donné par des maîtres convaincus, connaissant à fond la question et prêchant non seulement de parole mais d'exemple ; il sera d'autant plus efficace qu'il sera appuyé sur de bons manuels et sur un matériel intuitif *ad hoc*. Pour l'orateur, qui est un pédagogue distingué, cet enseignement devrait faire partie non seulement du programme primaire, mais aussi du programme supérieur ; il ne pourrait être le même partout mais devrait s'adapter aux conditions locales. Dans les degrés inférieurs, il consisterait en exemples pratiques, causeries, anecdotes ;

dans les degrés moyens et supérieurs, il ferait partie des leçons d'hygiène et d'histoire naturelle et entrerait aussi dans les leçons de langue maternelle, lecture, calcul. Il tiendrait une place importante dans les classes qui préparent aux études secondaires et universitaires et ne serait pas négligé dans les écoles ménagères et professionnelles de jeunes filles.

En effet, la femme a une influence considérable sur les mœurs d'une nation et, aussi longtemps qu'une demoiselle fera plus de cas du jeune homme qui boit une chope de bière que de celui qui prend un verre de lait, l'enseignement antialcoolique perdra une partie de son efficacité. Il ne faut pas oublier que les jeunes filles d'aujourd'hui sont les mères et les éducatrices de demain et qu'il est de la plus haute importance de les convaincre de l'influence désastreuse que l'absorption d'alcool surtout par la femme et par les enfants exerce sur le corps et l'esprit de ces derniers. Ces leçons feront partie du programme d'hygiène, d'anatomie, de cuisine, de soins aux bébés et aux malades, etc. On attirera spécialement aussi l'attention sur le danger des bonbons et aliments alcoolisés.

Nous avons entendu les rapporteurs de diverses œuvres antialcooliques : confessionnelles, politiques, d'utilité publique, de sports, musique, gymnastique, etc. Les unes organisent des sociétés abstinentes d'enfants et d'adolescents; d'autres cherchent à agir sur les jeunes gens à l'âge où ils échappent à la tutelle de l'école et où une direction s'impose pour guider le jeune homme vers un emploi utile de ses loisirs.

En Allemagne, les organisations catholiques groupent plus de cent mille enfants et il existe de nombreuses sections de la Croix-Bleue. De leur côté, les ouvriers ont cherché à former des associations dans un but analogue, mais ces dernières n'ont pas obtenu de la part des autorités de leur pays tout l'appui qu'elles méritaient.

Le Congrès de Berlin est arrivé à la conclusion que l'alcoolisme ne peut pas être combattu seulement par une législation appropriée, mais qu'il faut agir avant tout sur l'opinion publique par l'enseignement et la diffusion d'idées justes, basées sur des données scientifiques; on ne peut pas s'attendre à avancer par sauts, par à-coups, mais les progrès dans ce domaine se feront d'une manière lente et continue.

L'enseignement antialcoolique obligatoire devrait être introduit à tous les degrés scolaires et faire même l'objet de chaires spéciales dans les universités. Il devrait figurer parmi les branches d'examen et faire le sujet de séries de conférences pour adultes; on demande même qu'il en soit tenu directement compte dans les études des médecins, des juges, des avocats.

Je n'ai pas la prétention de vous avoir appris quoi que ce soit de nouveau par cet exposé. Vous avez rencontré souvent au cours de votre carrière des cas qui confirment ce que je viens de vous rapporter; j'en appelle surtout à ceux et à celles qui enseignent dans les classes spéciales ou qui s'occupent d'une œuvre quelconque de patronage ou de surveillance; vous conviendrez donc avec moi, qu'on ne pourra jamais assez attirer l'attention de tous les éducateurs sur l'importance de l'enseignement antialcoolique pour l'avenir de l'enfance qui nous est confiée, et que nous avons pour mission de préparer et d'armer pour les luttes de l'existence.

A. Elmer.

CINQUANTENAIRE DE LA « SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ».

En juillet 1914, l'association romande célébrera le cinquantenaire de sa fondation. A titre de renseignement, nous reproduisons aujourd'hui le Règlement provisoire de la Société pédagogique vaudoise du **26 avril 1862**[1]. Ce document prouve que la fondation de la *Société pédagogique vaudoise* est antérieure à celle de *La Romande*, mais que les promoteurs du mouvement, prévoyant qu'il se formerait une association romande, ajoutaient à l'article 28 « que la société vaudoise pourra s'y faire agréger ».

RÈGLEMENT PROVISOIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Chapitre premier. — **But de la Société.**

Article premier. La Société pédagogique vaudoise a pour but d'étendre les connaissances pédagogiques, de perfectionner les méthodes et les moyens d'enseignement, d'entretenir entre les membres l'amour de l'étude et les relations qui découlent de leur vocation commune.

[1] Communiqué par M. Louis Pelet, père. — (*Réd.*)

Chapitre II. — **Formation de la Société.**

Art. 2. La Société se compose :

a) De membres actifs ;

b) De membres correspondants.

Art. 3. Sont admis à faire partie de la Société, comme membres actifs, tous les instituteurs qui s'intéressent à son but et qui déclarent adhérer à ses statuts.

Art. 4. Par le seul fait de leur entrée dans la Société, les membres actifs s'engagent à travailler personnellement à la réalisation de son but.

Art. 5. Pour être admis comme membre actif, il suffit d'en faire la demande écrite au président de la Section de son district et de signer le présent règlement.

Art. 6. La qualité de membre correspondant est conférée par le comité à toutes les personnes qui s'intéressent à l'instruction publique par leurs travaux. Les membres correspondants ont dans les assemblées voix consultative.

Art. 7. Tout sociétaire quittant l'enseignement continue néanmoins à faire partie de la Société comme membre actif ou comme membre correspondant, s'il en exprime le désir.

Art. 8. Les dépenses de la Société sont couvertes :

1° Par une finance d'entrée de *un* franc.

2° Par une cotisation annuelle de *un* à *deux* francs, suivant les besoins de la Société.

Cette cotisation sera fixée par l'assemblée générale.

Chapitre III. — **Administration.**

Art. 9 L'administration de la Société est confiée :

a) A un Comité central ;

b) A des Comités locaux.

§ A. — *Du Comité central.*

Art. 10. Le Comité central se compose de trois membres : un président, un vice-président et un secrétaire-caissier.

Il lui est adjoint deux suppléants.

Les membres du Comité central ne peuvent rester en fonctions plus de deux années consécutives.

Art. 11. Le Comité central est nommé pour une année au scrutin de liste et à la majorité absolue des membres actifs de l'assemblée générale.

Art. 12. Le Comité central administre les affaires générales de la Société. Il correspond avec les Sections et prépare tous les objets qu'il propose à l'activité de celles-ci.

Art. 13. Le Comité est spécialement chargé :

a) D'exécuter les décisions de la Société;

b) De présenter chaque année un rapport sur l'état de la Société et un compte sur l'emploi de ses fonds ;

c) De tenir un procès-verbal de ses séances et un inventaire exact du contenu des archives.

§ B. — *Des Sections.*

Art. 14. Les sociétaires appartenant au même district ou au même cercle forment une Section s'ils sont au nombre de sept au moins. Si ce nombre n'est pas atteint, ils se font agréger à l'une des Sections les plus rapprochées.

Art. 15. Le nombre des conférences régulières de Section est fixé à quatre au moins.

Les Sections peuvent être convoquées extraordinairement par le Comité central.

Art. 16. Chaque Section choisit dans son sein un Comité composé de trois membres : un président, un vice-président et un secrétaire-caissier.

Art. 17. Les Comités locaux doivent percevoir les contributions des membres de leurs Sections. Ils expédient au Comité central le montant de ces perceptions.

Art. 18. Les Sections cherchent à réaliser le but de la Société dans la sphère de leur activité.

Elles entretiennent une correspondance active avec le Comité central.

Art. 19. Les Sections votent sur toutes les questions qui leur sont proposées par le Comité central, aussi bien que sur celles qu'elles se proposent à elles-mêmes. Elles doivent d'ailleurs accorder au Comité central tout l'appui possible dans l'accomplissement de ses obligations.

Chaque Section présente une fois par année un rapport sur ses travaux. Il doit être transmis au Comité central un mois au moins avant l'assemblée générale.

Chapitre iv. — **Travaux.**

Art. 20. Chaque membre actif est tenu d'assister régulièrement aux séances de sa Section et de présenter à celle-ci au moins un travail pendant l'année. Les Comités locaux pourvoient à ce qu'autant que possible il en soit présenté au moins un par séance. Ces travaux pourront être transmis au Comité central avec l'assentiment de l'auteur.

Tout membre qui n'assiste pas à une séance de Section régulièrement convoquée est passible d'une amende de 50 centimes s'il ne justifie pas son absence. Le Comité décide si l'excuse est admissible.

Art. 21. Chaque année la Société affecte une somme déterminée par le Comité central à des récompenses décernées aux meilleurs mémoires répondant à deux questions mises au concours par le même Comité. Il peut aussi être décerné des mentions honorables.

Art. 22. L'appréciation des mémoires ci-dessus est remise à un jury d'examen composé de quatre membres nommés par l'assemblée générale. Deux de ces membres sont pris en dehors des membres actifs de la Société. Ce jury est présidé par le chef du département de l'instruction publique ou par une personne de son choix.

Les prix sont décernés par le Comité central, sur le préavis du jury.

Art. 23. Le Comité central soumet aux Sections, si possible dans le mois qui suit son entrée en fonctions, les sujets à traiter et fixe la clôture du concours. Les mémoires sur ces sujets doivent être adressés jusqu'à la date fixée au Comité

central qui les transmet au jury. Ils ne devront pas être signés mais accompagnés d'une lettre cachetée renfermant le nom de l'auteur. Ces lettres ne seront ouvertes qu'après la lecture en assemblée générale du mémoire qui aura obtenu un prix.

Chapitre v. — **Assemblées générales.**

Art. 24. Il y a chaque année, à Lausanne, une assemblée générale des membres de la Société. Le Comité central en détermine la date. Les Sections doivent s'y faire représenter par le plus grand nombre de membres possible.

Le Comité central peut convoquer des assemblées générales extraordinaires.

Art. 25. Les affaires ordinaires de l'assemblée générale annuelle sont :

a) Le rapport de gestion du Comité central ;

b) Le renouvellement de ce Comité ;

c) La nomination du jury d'examen des mémoires sur les questions à mettre au concours,

d) La distribution des prix.

Art. 26. L'ordre du jour des assemblées générales est arrêté par le Comité central et transmis aux Sections un mois à l'avance.

Art. 27. Les propositions de revision des présents statuts ne peuvent être faites que dans l'assemblée générale annuelle et seront mises à l'ordre du jour de la suivante si elles sont appuyées par la majorité des sections représentées.

Chapitre vi. — **Disposition transitoire.**

Art. 28. Dans le cas où il se formerait une Société pédagogique de la Suisse romande, la Société vaudoise pourra s'y faire agréger.

Le présent règlement a été adopté provisoirement pour un an en assemblée générale, à Lausanne, *le 26 avril 1862.*

Au nom du Comité central,

Le Président, Chappuis-Vuichoud

Le Secrétaire-caissier, A. Estoppey.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Vieux normaliens.** — La réunion annuelle aura lieu samedi 6 septembre prochain, au Cercle de Beau Séjour.

Assemblée à 12 heures 30, sur la terrasse du Cercle, dîner à 1 heure dans la grande salle ; si le temps le permet, le banquet aura lieu dans les jardins.

Prix du dîner, vin compris, 3 francs.

Le Comité compte sur la présence de nombreux participants.

JURA BERNOIS. — **Synode scolaire d'Ajoie.** — Intéressante, charmante et joyeuse fut la réunion synodale de samedi 12 juillet écoulé, à Boncourt. Le nouveau président, M. Léon Terrier, instituteur de Montignez, a inauguré ses fonctions par une heureuse allocution ; le nouveau secrétaire M. Moine,

instituteur à Damphreux, a donné lecture du protocole de la dernière séance, adopté sans observation.

Avant d'entrer en matière, le président a salué M. le député Burrus, M. le curé Gueniat, M. Vultier, représentant de la Commission d'école, qui tous trois assistent à la séance et représentent les autorités de Boncourt.

M. Marchand, directeur, donne connaissance de son travail sur l'école plus humanitaire. Il jette d'abord un coup d'œil sur l'éducation physique à travers les âges et cite l'opinion sur l'éducation d'une foule d'écrivains et pédagogues modernes et contemporains. On fait des expériences dans les laboratoires pour mesurer la fatigue intellectuelle et la fatigue physique des élèves. L'étude « par cœur » d'un morceau est l'exercice qui fatigue le plus le cerveau : il devient encore plus fatiguant si la matière n'a pas été bien expliquée ou n'a pas passé par le jugement.

Les élèves anormaux devraient se former dans des classes spéciales où on leur appliquerait les trois exercices d'orthopédie.

Il faut combattre avec acharnement le mensonge à l'école et ne pas faire de vaines menaces qui dépriment et effrayent. Malheureusement, il arrive que la famille cultive le mensonge et la dureté du cœur sans s'en douter. Une maman dira à son gosse qui s'est cogné à un meuble, ou qui a taquiné le chat : « bats ce vilain meuble, bats ce méchant chat », etc. Devant les tribunaux on ne devrait pas avoir recours au témoignage d'un enfant.

Une discipline trop rigide contrarie beaucoup le développement harmonique des facultés de l'enfant ; ainsi obliger les élèves à garder un silence complet ou une telle position pendant une demi-heure ou une heure est très nuisible au corps et à l'esprit. La discipline du silence absolu et de l'immobilité du corps qui tient du cloître et du séminaire est à proscrire ; les élèves peuvent très bien échanger quelques explications à voix basse si le bon ordre de la classe n'est pas troublé. Il faudrait arriver à donner à l'esprit l'aliment qui lui convient, mesurer la dose de travail suivant la capacité cérébrale, accorder le repos suivant l'effort, développer en l'élève la faculté pour laquelle il a le plus de réceptivité.

Voilà un bien pâle résumé des nombreuses notions, des idées neuves que M. Marchand a jetées dans son beau travail qui fut acclamé par l'assistance. M. Courbat, maître secondaire, rapporte ensuite sur l'enseignement du dessin et son adaptation aux différentes branches du programme.

L'enfant aime le dessin ; avant son entrée à l'école, il crayonne déjà des bonshommes sur le papier. Une fois en classe, dès qu'il a une ardoise, il dessine des soldats, des bêtes, des maisons, etc. Il y a des maîtresses maladroites qui ne veulent pas que ces bambins dessinent des « hommes » ou des « bêtes » ; c'est une erreur, si l'enfant a du temps de reste, il faut le laisser dessiner les objets qu'il préfère. Au contraire, il faut encourager et développer ce besoin en lui faisant faire le schéma des animaux ou des choses qu'il connaît. A 10 ou 11 ans, il arrive que l'élève perd le goût du dessin parce qu'on l'oblige à dessiner des formes géométriques, des solides, etc. Dès ce moment, il faut faire le dessin d'après nature qui est bien plus parlant. Ne pas oublier que l'élève doit aimer l'école et que cette dernière remplit imparfaitement son rôle si elle ne contribue pas à arriver à ce résultat.

Le maître devrait posséder le dessin, dit avec raison M. Courbat, de manière à pouvoir illustrer son enseignement. En effet, combien la section est plus attentive lorsque le maître trace au tableau noir un croquis sommaire des objets dont il parle.

Le dessin trouve son adaptation dans presque toutes les branches du programme et aide puissamment à l'assimilation de celles-ci. C'est surtout dans les mathématiques, la langue, la géographie et les sciences naturelles qu'il est d'un puissant secours. M. Courbat termine son intéressant exposé en faisant circuler des cahiers d'élèves où les problèmes sont illustrés par les élèves eux-mêmes et en disant un mot des anaglyphes.

M. Terrier remercie les deux rapporteurs pour leurs bons travaux et fait procéder à quelques nominations et liquider de menues affaires intérieures.

On passe à la caisse de M. César Piquerez pour les cotisations et l'on prend le chemin du « Lion d'Or », tenu par M. Merguin, où un succulent dîner nous attendait. La réputation de la cuisinière de cet hôtel n'est plus à faire, les voyageurs et promeneurs le savent. Pendant le dîner, diverses productions se font entendre sous l'habile majorat de M. Beucler. On décide unanimement d'envoyer un télégramme de sympathie et de souhait de santé à l'inspecteur, M. E. Poupon qui a tant pris à cœur la tâche de l'école et qui est rentré rétabli à Porrentruy après une cure de quelques mois ; puis M. Burrus vient nous faire l'aimable invitation d'une promenade aux grottes de Milandre et d'une réception dans sa ferme accueillie joyeusement. La visite des grottes est impressionnante et charmante ; le temps me manque pour m'étendre sur ce sujet.

A 5 heures, lunch sous l'ombrage des arbres du verger de la ferme ; discours de M. Burrus, notre généreux amphytrion qui célèbre les bienfaits de l'instruction et loue les instituteurs, ces pionniers de l'émancipation intellectuelle des masses. M. Terrier, président, remercie au nom de tous M. Burrus de ses largesses et de sa cordiale réception. M. Henry ajoute aussi quelques mots puis chacun prend le chemin de la gare, content du travail fait, des joyeux moments passés entre bons collègues qui ont resserré les liens d'une franche amitié.

A. Poupon.

Reconvilier. — Le 2 août a eu lieu à Reconvilier l'inauguration d'un nouveau collège renfermant seize classes. Ce bâtiment se présente très bien ; il domine le village et l'on peut facilement l'apercevoir en passant avec le train. Dans moins de 80 ans, Reconvilier a bâti trois maisons d'école et l'on a vu à la fête d'inauguration et au banquet qui l'a terminée deux vieillards du village qui sont allés à l'école dans la maison d'un particulier et qui, par conséquent, ont assisté à l'inauguration des trois collèges. Toute la population était en fête ; les sociétés de gymnastique, de musique et de chant ont donné des productions. Les écoliers ont chanté un chœur de circonstance ; les paroles sont de M. Besson, pasteur à Tavannes, et la musique de M. Rollier, maître secondaire. M. O. Sautebin, instituteur, a lu également les vers suivants :

Il nous fallait une école nouvelle :
Nous la rêvions grande, spacieuse et belle,
Et la voilà maintenant sous nos yeux
Comme un joyau s'élevant vers les cieux !

Admirez-en la noble architecture,
Les airs coquets et la forte structure.
Elle a l'élan et la légèreté,
En même temps que la solidité.

Et tout autour, sur sa vaste esplanade,
On fait très bien toute une promenade.
C'est là qu'on peut en prendre des ébats,
Courir, sauter, se livrer des combats !

Mais ce n'est pas à quoi l'élève aspire.
Il sait qu'il doit en premier lieu s'instruire,
Et profiter des efforts qui sont faits
Pour lui donner du savoir les bienfaits.

Car il s'agit de se former la tête,
Et pour atteindre une action complète,
D'ouvrir le cœur aux gentils sentiments
Qui font meilleurs tous les vrais bons enfants.

Nous faisons les meilleurs vœux pour que le développement intellectuel et moral de la population progresse en même temps et dans la même mesure que l développement industriel qui a nécessité, en si peu de temps, la construction des trois bâtiments scolaires. H. Gobat.

BIBLIOGRAPHIE

A bâtons rompus. — Choix d'anecdotes destinées aux premières leçons de français. — Relié fr. 2.25. — Librairie Payot et Cie, Lausanne-Paris.

Mlle M. Maurer enseigne le français à ses élèves étrangères comme Napoléon aurait appris l'anglais à Ste-Hélène, comme je suis en train de m'apprendre l'allemand, et comme je voudrais enseigner leur langue maternelle à mes élèves. Dans la première partie de son volume, elle a recueilli 150 de ces « variétés » de cinq, dix ou quinze lignes dont le « mot de la fin » fait sourire les plus grincheux, et qu'on se lit en famille avant de replier son journal : choisies d'ailleurs avec autant de goût que de gaieté, et avec la constante préoccupation d'un style vraiment simple et irréprochable. Dans la deuxième partie, le ton s'élève, et les cent anecdotes d'une ou deux pages, variées, alertes, spirituelles ou touchantes, en sont empruntées aux meilleurs auteurs, de Saint-Simon à Jules Renard. J'y ai retrouvé quelques bonnes connaissances d'autrefois : « L'académie silencieuse », « Le cheval arabe », que je relisais sans cesse, dans mon temps d'écolière : elles étaient comme de fraîches oasis au milieu d'un terrain aride et rocailleux, dont les richesses vénales n'étaient accessibles qu'après un rude travail de mineur. Le livre de Mlle Maurer est bien plutôt comparable au luxuriant petit jardin qui fait l'enchantement de mes vacances, et ses anecdotes « A bâtons rompus », y compris la page intitulée « De l'influence de l'amour sur l'articulation », en rangent l'auteur dans ce que j'appelle les gens d'esprit et les honnêtes gens : on en

trouve aussi parmi les pédagogues. Et Mlle Maurer se montre supérieurement pédagogue par un sens très sûr, et assez rare, de la gradation nécessaire des difficultés, sans que sa bonne grâce naturelle en soit jamais sacrifiée. J. F.

Une révolution dans la philosophie, par Frank Grandjean. La doctrine de M. Henri Bergson. Genève, librairie Atar; Paris, Félix Alcan.

M. Frank Grandjean, professeur au Gymnase de Genève, vient, à la demande de ses auditeurs, de faire paraître en un volume de 170 pages environ le texte des trois conférences qu'il a données au mois de février dernier. Il en valait la peine. La philosophie de M. Bergson, ce que l'on se met à appeler couramment le bergsonisme, a pris dans ces dernières années une importance et une extension telles, qu'il est impossible à un homme se piquant de quelque culture, de l'ignorer tout à fait. Déjà les disciples et les commentateurs en ont fait des résumés, certains en ont tenté la réfutation; et la portée même de cette philosophie, ainsi que les changements qu'elle propose à la conception intellectualiste courante du monde et de la vie, justifient le mot de « révolution » que M. Grandjean a employé dans son titre, et qui au premier abord pourrait paraître excessif.

C'est un travail difficile, dangereux même de résumer une philosophie en pleine formation, dont le créateur est encore vivant, en pleine jeunesse de pensée. On risque d'en faire un système trop achevé et trop rigide. M. Grandjean a évité cet écueil en insistant surtout sur les principes fondamentaux, ceux dont on peut croire qu'ils ont toute chance d'être définitifs. Cela rend son petit ouvrage clair et relativement facile à lire. Les divisions sont nombreuses et logiques. Enfin, mérite à signaler puisqu'il s'agit d'abord de conférences, le ton est celui d'un disciple enthousiaste, qui croit à la parole du Maître, osé-je même dire du nouveau Messie de l'anti-intellectualisme. A. F.

Clef du Cours pratique, grammaire et lectures, de Banderet et Reinhard. — Berne, A. Francke. 3 fr.

Pour enseigner avec succès les langues vivantes d'après les méthodes actuellement en usage, il faut que le maître possède à fond la langue qu'il est chargé de faire apprendre à ses élèves. Or cette condition n'est pas toujours remplie, pour différentes raisons. C'est ici que doit intervenir, d'après l'idée des auteurs, la « clef » qu'ils viennent de publier, destinée avant tout aux membres du personnel enseignant qui n'ont pas eu l'occasion de se familiariser complètement avec la langue française. La « clef » qui suit fidèlement l'ouvrage si favorablement connu. des deux auteurs, s'adresse encore aux personnes qui entreprennent sans secours d'autrui l'étude du français et qui ont besoin d'un moyen de contrôle de toute confiance. Le petit volume que nous signalons aux lecteurs de l'Educateur rendra ainsi d'excellents services, sans que son introduction devienne une obligation pour tous. Y.

Reçu : *Chez les catholiques du gros de Vaud*, par Ul. Gailland, Lausanne, Librairie populaire.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION.

Les petits lapins.

Les petits lapins prudents
Dressent toujours une oreille;
Cette longue oreille veille
Quand ils remuent leur nez en faisant voir leurs dents.

Des feuilles de choux, des raves,
Ils en mangeraient toujours!
Dans un coin des basses-cours,
Assis sur leur derrière, ils vous ont des airs graves.

Et l'on dirait des garçons,
Des garçons ou des fillettes,
Ou des messieurs à lunettes
Qui lisent leur journal ou disent leurs leçons.

Mais si vous faites un geste,
Le lapin, comme un éclair,
Sa petite queue en l'air,
Disparaît dans un trou sans demander son reste.

Jean AICARD.

RÉDACTION: Décrivez les divers gestes que font les lapins au repos, lorsqu'ils mangent, lorsqu'ils gambadent, lorsqu'ils s'enfuient.

VOCABULAIRE. ORTHOGRAPHE. ELOCUTION. RÉDACTION.

Leçon pour les 3 degrés.

Dans les airs.

VOCABULAIRE : L'air, l'azur, le firmament, la nue, la nuée, la brume, le brouillard, le nuage, le vent, la brise, le zéphir, l'orage, l'ouragan, la tempête, le tourbillon, la vague, l'abîme; — le vol, l'insecte, l'oiseau; — le ballon, l'aérostat, le dirigeable, l'enveloppe, le filet, la nacelle, l'ancre, le guiderope, le lest, la soupape, le gaz; — l'aéroplane, l'avion, le monoplan, le biplan, l'hydro-aéroplane, les ailes, l'hélice, le gouvernail, le moteur, l'essence, l'huile, le ronflement, le raté, la panne, la randonnée; — l'aviation, l'aéronaute, le passager, le mécanicien, l'aviateur.

Gonfler, lester, délester, lâcher, monter; — s'élever, voler, planer, virer, diriger, survoler, évoluer, se poser, atterrir.

EXERCICES : 1. Ajoutez un ou plusieurs qualificatifs à chacun des substantifs contenus dans le vocabulaire. Ex. : L'*air* est pur; l'*azur* limpide, profond; le *firmament* étoilé; un *ballon* captif; etc. — 2. Faites entrer dans une phrase complète chacun des mots du vocabulaire. Ex. : L'*air* est nécessaire à la vie; les feuilles sont emportées par le *vent*; l'*aéroplane* s'élève, plane, évolue, atterrit.

DICTÉES.

Petites phrases.

L'azur est limpide. L'oiseau est léger, gracieux. Le ballon est gonflé. L'aéroplane est rapide. On contemple l'azur. On suit le vol de l'oiseau. On lâche le ballon. On dirige l'aéroplane.

En regardant le ciel.

Enfant, n'as-tu jamais suivi, dans le ciel profond, la fuite du nuage ou le vol de l'oiseau? N'as-tu jamais rêvé que tu les suivais dans leur course légère, que tu franchissais avec eux les plaines, les fleuves et les monts ? Ce rêve, des milliers d'hommes l'ont fait avant toi, et des hommes de ton temps l'ont enfin réalisé.

EXERCICE : *Mettez la dictée au pluriel* : Enfants, n'avez-vous jamais.....

Le départ de l'aéroplane.

L'aviateur prend place sur son siège et le mécanicien met le moteur en marche. On entend des détonations, un ronflement et les palettes de l'hélice forment comme un soleil. L'aéroplane roule d'abord, puis quitte le sol et s'élève gracieusement. Comme l'oiseau, il va monter, descendre, tourner dans les airs. Comme lui, il se posera tout à l'heure légèrement sur le sol.

EXERCICE : *Mettez la dictée au pluriel :* Les aviateurs prennent.....

La traversée de la Manche en aéroplane.

Le 25 juillet 1909, au lever du soleil, Blériot partit du petit village des Baraques, près de Calais. On le vit monter rapidement à 80 mètres de hauteur et filer au-dessus de la plaine, parallèlement à la mer; puis, après un virage à droite, parvenu au-dessus des flots, il piqua droit sur Douvres. Une demi-heure après, un marin anglais voyait apparaître à l'horizon une sorte de gros oiseau qui, avec une vitesse effrayante et un bruit semblable à celui d'une puissante automobile, fut sur lui en un instant. C'était Blériot qui arrivait vainqueur de la Manche.

L'aéroplane.

L'homme ne s'est pas contenté de diriger les ballons à travers les airs ; il a voulu voler comme l'oiseau et le succès a couronné ses efforts.

Quand l'oiseau plane, il se soutient sur ses ailes étendues sans qu'elles paraissent remuer. Il peut même se déplacer dans l'air en les tenant ainsi immobiles : c'est ce qu'on appelle le vol plané, par opposition au vol par battements d'ailes ou vol ramé.

L'homme est parvenu à imiter le vol plané. Il a imaginé l'aéroplane dans lequel les ailes étendues de l'oiseau sont représentées par des surfaces planes légèrement inclinées sur l'horizon. La force que dépense l'oiseau pour s'avancer est fournie par un léger moteur qui fait tourner une hélice avec une grande rapidité.

Quand on assiste au départ d'un aéroplane, qu'on le voit s'élever et décrire dans l'air des courbes gracieuses, on éprouve une sensation de stupeur, puis on se dit : encore quelques efforts et la voiture aérienne sera à notre disposition. Oh! alors, quels changements dans le monde!

(*Par l'Effort.*) M. GUÉCHOT.

Un aviateur.

Je viens de voir voler Wilbur Wright. Cette vision me paraît encore si extraordinaire que je peux à peine en croire mes souvenirs. Pendant quatre-vingt-dix minutes, j'ai vu un de mes semblables prendre son vol dans l'espace, s'y maintenir et rivaliser d'agilité, de grâce et de légèreté avec les papillons et les oiseaux.

Deux ou trois explosions, et voici les palettes qui battent l'air avec régularité. Sous le puissant effort des hélices, l'appareil se met à tourner, virer et voleter dans l'espace avec une aisance, une grâce et une précision inimaginables.

L'impression de sécurité est si parfaite qu'au premier sentiment d'anxiété succède, au fur et à mesure des évolutions, comme une sorte de désintéressement. Il semble qu'il n'y ait aucun risque à naviguer ainsi dans les airs.

Les tours succèdent aux tours; l'admiration augmente parmi l'assistance. Enfin le grand oiseau argenté, merveilleux et splendide, voit sa course arrêtée par les ténèbres. Doucement, sans bruit, il vient se poser sur le sol.

La foule enthousiaste envahit le terrain. Tous veulent voir de près l'aviateur, le toucher, lui prendre les mains. Wilbur est là, dans la nuit, auprès de son chef-d'œuvre, immobile, calme, froid, l'œil perdu, loin dans le rêve...

(*Lectures primaires.*) A. Fordyce.

La conquête de l'air.

Mes chers enfants, au temps où vous étiez tout petits, ce fut une de vos fantaisies de vouloir attraper les oiseaux. Un hardi pierrot prenait terre auprès de vous; d'une allure de jouet mécanique, il sautillait à droite, à gauche, en avant, en arrière, et vous disait des bonjours par des signes de tête brusques. Vous trottiniez vers lui, la main tendue; mais le hardi pierrot est aussi un pierrot prudent; d'un coup d'aile rasant la terre il s'éloignait un peu, se reposait de nouveau, se remettait à sautiller; et vous qui vous étiez arrêtés un moment, vous recommenciez à trottiner, la main tendue toujours. Alors le petit oiseau du ciel, voyant votre insistance, s'envolait vers l'arbre ou vers le toit voisin; et vous, haussés sur la pointe de vos pieds, vous leviez vers le ciel vos regards et vos bras comme pour vous envoler.

Les grandes personnes se moquaient de vous; elles vous ont, bien sûr, conseillé un moyen de prendre le pierrot : « Mettez-lui un grain de sel sur la queue et il ne bougera plus. » Mais elles étaient bien sottes de se moquer de vous, les grandes personnes; votre fantaisie, c'était un vieux rêve de l'humanité. Des ailes! Des ailes! Des ailes!

Dans ces dernières années, le problème de la conquête de l'air s'est posé en plusieurs pays : diriger le ballon ou bien inventer une machine volante? Des hommes y ont appliqué la volonté et la patience de leur esprit, et c'est une histoire magnifique que celle de ce travail. Des essais ont attiré l'opinion publique; des catastrophes l'ont émue : toute cause qui a des martyrs est sacrée grande cause. Peu à peu, le ballon dirigeable assurait sa marche et l'aéroplane disciplinait ses ailes. Enfin les grandes preuves furent faites : le dirigeable du comte Zeppelin voyagea dans les airs d'Allemagne; un matin, Blériot s'envola de la côte de France. (*Manuel général*). Ernest Lavisse.

ELOCUTION. RÉDACTIONS.

(*Les textes donnés pour les dictées serviront de préparation à ces leçons.*)

Que voyez-vous dans l'air ? (des nuages, des oiseaux). Comment volent les nuages ? Comment volent les oiseaux ? Pourquoi aimez-vous suivre la fuite du nuage ou le vol de l'oiseau ? Avez-vous fait le rêve de voler comme un oiseau ? Quels sont les hommes qui réalisent ce rêve ? Comment volent-ils ? Quelles sont les différences essentielles qui existent entre le ballon et l'aéroplane ? Qu'est-ce que le progrès ? Qui appelle-t-on les victimes du progrès ?

Le ballon. (En faire un dessin au tableau noir ou en montrer une gravure.) Quelles sont les parties principales du ballon ? (enveloppe, filet, nacelle.) Quelles sont les parties accessoires ? (lest, soupape, ancre, guiderope.) Avec quoi est-il gonflé ? (air chaud, hydrogène, gaz d'éclairage.) Comment s'appelle celui qui fait une ascension en ballon ? (aéronaute.) Quelles doivent être les qualités de l'aéronaute ? Que font les aéronautes lorsqu'ils veulent s'élever ? descendre ? atterrir ?

L'aréoplane. (Dessin ou image.) Indiquez les diverses parties de l'aéroplane ? (moteur, hélice, ailes, gouvernail, siège.) Indiquez le rôle de chacune des parties ? Comment l'aéroplane, plus lourd que l'air, arrive-t-il à s'y maintenir ? (grâce à sa rapidité ; comparez avec le caillou jeté par la main de l'enfant et qui reste dans l'air d'autant plus longtemps qu'il est lancé avec plus de force.) Quelles ressemblances, quelles différences y a-t-il entre le vol de l'aéroplane et celui de l'oiseau ? Comment s'appelle celui qui vole en aéroplane ? Qu'est-ce qu'un hydro-aéroplane ? (un aéroplane qui prend son vol sur l'eau et s'y repose à volonté, grâce à un système de flotteurs qui lui assurent une parfaite stabilité sur l'élément liquide.) Quels sentiments éprouve-t-on lorsqu'on assiste au départ d'un aéroplane ?

Un aéroplane.

PLAN : Décrivez un aéroplane. Ses diverses parties. Leur rôle. Le vol : ronflement du moteur ; soleil de l'hélice ; aisance, grâce, précision des évolutions. Les péripéties du vol. Sentiments que vous avez éprouvés.

L'aérostat et le dirigeable.

PLAN : Description (d'après les gravures de Dutilleul et Ramé, pages 81 à 84). Tous deux plus légers que l'air. Le gaz qu'ils renferment. Ascension et atterrissage. L'aérostat est le jouet des vents ; pourquoi ? Le dirigeable peut se diriger dans les airs ; comment ? Supérioté du dirigeable sur l'aérostat.

Le dirigeable et l'aéroplane.

PLAN : Qu'ont-ils de commun ? En quoi diffèrent-ils ? (moins lourd et plus lourd que l'air.) Quels sont les avantages de l'aréroplane sur le dirigeable ?

Le voyage d'un ballon.

(Narration à écrire après lecture d'un article de journal.)

PLAN : Préparatifs du départ dans le voisinage d'une usine à gaz. Lâchez tout. L'ascension. La beauté du paysage. Description du pays survolé. On jette du

lest. On s'élève au-dessus des nuages. On revient près du sol. L'aéronaute cherche un endroit favorable pour atterrir. L'atterrissage. Le ballon est emballé dans la nacelle et revient par chemin de fer à son point de départ.

La conquête de l'air.

Un des rêves de l'humanité a été de conquérir l'empire de l'air. Ce rêve si longtemps chimérique vient enfin de se réaliser.

Les frères Montgolfier, papetiers à Annonay, avaient inventé déjà les montgolfières, ballons remplis d'air chaud; plus tard, des physiciens gonflèrent des ballons sphériques à l'hydrogène, puis au gaz d'éclairage. Après de longues années de recherches, on réussit à diriger les ballons auxquels on donna une forme allongée. De nos jours enfin, grâce à l'emploi de moteurs légers mais excessivement puissants, on inventa les aéroplanes, machines volantes dont deux Américains, les frères Wright, construisirent le premier modèle pratique.

Partout on rivalisa d'ardeur dans la construction du nouveau moyen de locomotion et de hardis aviateurs firent la conquête de l'air. La France surtout étonna le monde par le nombre et la valeur de ses hommes-oiseaux. Malheureusement, de très nombreux aviateurs ont payé de leur vie la gloire d'avoir été des premiers dans la conquête de l'empire des airs. Mais la mort de ces victimes du progrès ne découragea pas ceux, toujours plus nombreux, qui continuent à nous étonner par les prouesses accomplies presque chaque jour dans le domaine de l'aviation. Des randonnées de centaines de kilomètres, miraculeuses il y a trois ou quatre ans, sont désormais devenues courantes. L'Europe est sillonnée d'oiseaux artificiels, ils ont franchi la Manche (Blériot) et la Baltique, traversé les Pyrénées et les Alpes (Bider), volé en un seul jour de Paris à Varsovie (Brindejonc) et monté à des altitudes fantastiques.

Bider, un grand aviateur suisse.

L'aviateur Bider, de Bâle-Campagne, qui, après sa traversée des Pyrénées, début triomphal de ses voyages aériens, nous avait émerveillés en traversant les Alpes, de Berne à Milan, vient de renouveler ce magnifique et périlleux exploit, en se rendant cette fois de Lombardie à Bâle.

Le 26 juillet 1913, Bider partit de Milan à 4 h. 30 du matin. Après avoir passé au-dessus du San Salvatore, il remonta la vallée du Tessin pour franchir le Saint-Gothard. Mais, cette sommité étant cachée dans le brouillard, il prit plus à droite par le Lukmanier qu'il franchit à 6 h. 10, en s'élevant à plus de 3000 mètres. Il suivit ensuite la vallée de la Reuss, survola le lac des Quatre-Cantons, passa au-dessus de Lucerne et, après avoir traversé le Jura, fit escale à Liestal à 7 h. 35. A 8 h. 15, Bider arrivait à Bâle où il fut acclamé avec frénésie par un nombreux public. Un représentant du gouvernement bâlois félicita chaudement le hardi aviateur.

Bider, continuant la série de ses glorieux exploits, s'est rendu, le jour même de son magnifique raid Milan-Bâle, de Bâle à Berne, en prenant avec lui son frère comme passager.

Durant toute la journée, à Bâle, l'appareil du « roi des montagnes », c'est ainsi qu'on est bien en droit d'appeler Bider, a été visité par d'innombrables

curieux. La police à pied et à cheval faisait le service d'ordre à la Schützenmatte.

Des acclamations formidables saluèrent l'aviateur quand, à 5 h. 35, il prit son vol.

Berne a fait une réception enthousiaste à l'aviateur bâlois. Une foule évaluée à 10 000 personnes l'attendait sur la place d'exercices du Beundenfeld.

A 6 h. 18, Bider apparut comme un point noir dans la direction du Grauholz. A 6 h. 23, il survolait la place d'exercices, fit un immense cercle au-dessus de la ville et atterrit à 6 h. 26 au milieu d'acclamations indescriptibles.

M. le municipal Lang a félicité Bider. Le président de la ville, le président du Conseil municipal et de nombreux officiers étaient venus saluer l'aviateur. Lorsque Bider se dirigea vers le hangar, la foule rompit les cordons de cavalerie et de police pour aller lui serrer la main. Bider, accompagné de son passager, sauta dans une automobile et partit pour la ville, tandis que la Stadtmusik jouait la Bernermarsch.

Un banquet servi à l'hôtel de l'Ours a été offert le soir même à l'aviateur. Le président de la ville, M. de Steiger, lui a remis l'adresse suivante :

« La municipalité de Berne et avec elle la population entière de la ville présentent leurs félicitations à M. Oscar Bider à l'occasion de son vol glorieux et gigantesque au-dessus des Alpes. Le courage et l'énergie suisses unis à la maîtrise technique et à un heureux jugement ont remporté une nouvelle victoire. Le nom de notre glorieux confédéré sera gravé dans l'histoire et fait honneur à la patrie. »

Exercices : 1. Suivre sur la carte le chemin parcouru par Bider dans sa superbe traversée des Alpes. 2. Calculer la distance parcourue (1 cm. sur la carte représente 2 km. sur le terrain.) 3. Calculer la vitesse (nombre de km. à l'heure.)

J. M.

ORTHOGRAPHE

Degrés intermédiaire et supérieur.

La moisson.

On était en pleine moisson. Parmi la mer mouvante des épis, les champs de blé fauchés se détachaient, carrés de terre vêtue d'une toison courte, de couleur fauve. Et les ombres des tas de gerbes s'allongeaient démesurément.

Le soleil se levait ; des souffles frais agitaient des masses confuses de feuillages et le cri aigu des hirondelles faisait vibrer le ciel clair. Des odeurs de rosée, des parfums de fruits mûrissants sortaient du fond des vergers. Une teinte rose d'une délicatesse infinie encerclait l'horizon. C'était le commencement d'un beau jour.

Le village s'animait ; des portes claquaient, des meuglements de vache sortaient des étables, et sur les toits de tuiles moussues des fumées transparentes et bleues tournoyaient. Un homme quelque part battait sa faux et le tintement de l'enclume sonnait dans le matin comme un joyeux carillon.

Contes lorrains. (*Bibliothèque universelle, juin 1913.*) Emile Moselly.

Vocabulaire : La toison, fauve, s'allonger, démesurément, agiter, confus, vibrer, le parfum, la teinte, la délicatesse, encercler, le commencement, s'animer, claquer, le meuglement, l'étable, transparent, tournoyer, battre, le tintement, l'enclume, le carillon.

Orthographe d'usage : La moisson, le moissonneur, la moissonneuse, moissonner, la gerbe, la javelle, le lien, le chaume, l'éteule ou esteule, le blé, l'épi, le froment, le seigle, l'avoine, l'orge, l'épeautre, le millet, ou mil. Encercler, enfermer, entourer, environner, emmurer, investir. Le meuglement, le mugissement, le beuglement.

Famille du mot fruit : fruiterie, fruitier, fructifier (latin *fructus*, = fruit), fructifère, fructifiant, fructification, fructueusement, fructueux, fructidor, frugal (lat. frugalis de *frux* = fruit), frugalement, frugalisé, frugivore (lat. *fruges* = fruit ; *voro* = je dévore). *Expressions* : Les fruits de la terre ; le fruit du travail ou de l'étude ; la misère est le fruit de la paresse ; on reconnaît l'arbre à ses fruits.

Grammaire. *Etude du complément circonstanciel de manière.* Exemple : « Et le tintement de l'enclume sonnait *comment ?* comme un joyeux carillon. » *Comme un joyeux carillon* : complément circonstanciel de manière. Faire trouver dix propositions contenant chacune un complément circonstanciel de manière. Copier la règle suivante : « Le complément circonstanciel de manière répond à la question : *comment.* » Faire analyser oralement toutes les propositions indépendantes de la dictée.

Permutations. Degré intermédiaire : dictée à mettre au singulier en permutant les verbes au présent du conditionnel. Souligner les verbes de la première conjugaison.

Degré supérieur : Copier la dictée en mettant les verbes au conditionnel passé première forme en soulignant les participes passés. Proposition à conjuguer : (degré intermédiaire) *J'étudie ma leçon.* (Degré supérieur) *J'étudie ma leçon comme un bon écolier.*

Remarque. La dictée du degré intermédiaire comprend le dernier alinéa seulement.

Paul Chapuis.

RÉDACTION

Voir *Educateur*, page 457.

Degré supérieur. 2me semaine.

Le dévouement.

Idées principales. Quelques gamins jouent au bord d'une grotte. — Arrive une vipère. — Un chien se jette sur elle et la coupe en plusieurs tronçons. — Mort du chien. — *Idée morale :* Nous devons nous dévouer pour sauver nos semblables.

(Les élèves du degré intermédiaire traiteront, en rédaction, le récit seulement.)

Remarques. Le maître raconte le récit qui se trouve à la page 185 du manuel de lecture Dupraz et Bonjour, degré intermédiaire. En quelques phrases, on peut

faire un petit tableau de cette entrée de grotte fermée par des herbes sèches et des broussailles et où jouent imprudemment quelques gamins. Puis c'est la vipère qui se glisse entre les herbes. Les enfants ne la voient pas. Contraste à établir entre sa petitesse et le danger qu'elle représente. Le chien lui, l'a vue et, sans hésiter, il se précipite sur elle et la coupe en morceaux. Les enfants sont effrayés et s'enfuient. A leurs cris, des personnes accourent et l'on remarque le pauvre chien qui enfle rapidement. Il a été mordu par la vipère. On s'empresse autour de lui, mais il meurt après quelques heures d'atroces souffrances.

De ce fait particulier, on s'élèvera à l'idée générale du dévouement, idée sublime qui comporte une abnégation totale, complète. Pour la réaliser, il faut que l'homme, comme les animaux, lutte contre l'instinct le plus puissant, l'instinct de la conservation. Le dévouement n'entraîne pas toujours la maladie ou la mort de celui qui l'accomplit, mais le fait qu'il risque sa vie mérite notre admiration. Citer des cas de dévouements dans des accidents, des naufrages et des incendies. Parler des pompiers qui risquent leur vie pour notre sécurité. Après avoir passé en revue tous les dangers qui nous menacent, le maître évoquera le spectre de la guerre, contre lequel nous devons lutter de toutes nos forces, mais que nous ne devons pas craindre s'il menace notre indépendance et notre fierté nationale. Parler du soldat suisse qui n'est pas un conquérant, mais un défenseur, et montrer l'héroïsme sous toutes ses formes. Cette seconde partie ne sera traitée que par les élèves du degré supérieur.

Règles à suivre dans la narration : Une narration doit être courte, simple, claire et intéressante. Il importe d'en dégager, chaque fois, l'idée morale. Il faut raconter les faits avec ordre et écrire aussi naturellement que si l'on parlait. Quand on reproduit les paroles échangées entre deux personnes, on emploie le *tiret* pour indiquer le changement d'interlocuteur. Si l'on ne fait que rapporter les paroles de quelqu'un, on met ces citations entre *guillemets.* P. Ch.

ARITHMÉTIQUE

Problème pour les maîtres.

Un particulier possède un champ triangulaire accutangle de 21 m. de base sur 12 m. de hauteur. Il voudrait y contruire un bâtiment rectangulaire en utilisant le plus grand espace de terrain possible. Trouver les dimensions de ce bâtiment, un des murs se trouvant sur la base.

Adresser les solutions au Rédacteur de la partie pratique, avant le 15 septembre 1913. M. à L.

PENSÉES

C'est quelquefois bien pénible de faire son devoir ; ça ne l'est jamais autant que de ne pas l'avoir fait. Dumas fils.

Le vrai moyen pour ne rien savoir c'est d'apprendre tout à la fois.
George Sand.

Les grandes occupations élèvent et soutiennent l'âme. Vauvenargues.

IMPRIMERIES RÉUNIES. — LAUSANNE. (S. A.)

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1er titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

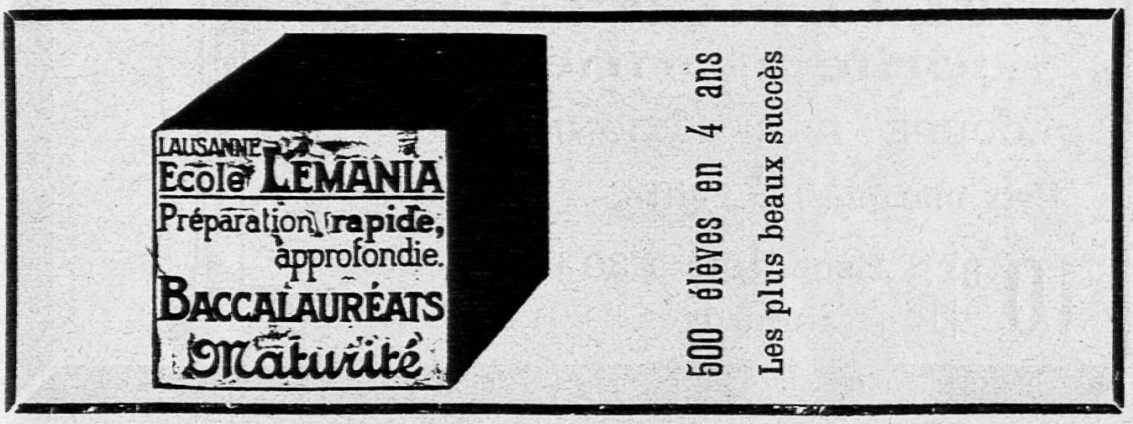

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

INSTITUTEURS : Bellerive : fr. 1600 plus logement, jardin et plantage ou indemnité de fr. 20 ; 9 septembre. — **Begnins** : fr. 1800 plus logement, jardin et plantage ; 9 septembre. — **Corcelles près Payerne** : fr. 1700 plus logement ou indemnité ; 12 septembre.

INSTITUTRICES : St-Sulpice : fr. 1050 plus fr. 200 pour indemnité de logement ; 5 septembre. — **Suscévaz** : fr. 1000, logement et jardin, plus 3 stères de bois et 50 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 5 septembre. — **Avenches** : fr. 1400 pour toutes choses, plus fr. 50 d'augmentation tous les 5 ans ; 12 septembre.

Gymnase classique cantonal

Examens d'admission : lundi 8 septembre à 8 heures.
Rentrée des classes : lundi 8 septembre à 2 heures.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS

SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

VETEMENTS

confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10 % Escompte à 30 jours aux membres de la S. P. V.

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.

HENNIEZ-LITHINÉE

La plus pure des Eaux de source

Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée, lithinée.

Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.

Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole, — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.
Demandez le Catalogue général, franco.

Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles. fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous **toutes** ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix **les plus modérés**

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de

PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques — automatiques —

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —
GRAND ABONNEMENT A LA **MUSIQUE**
Le plus grand choix de CHŒURS existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY** :—

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

XLIXme ANNÉE. — No 36-37. LAUSANNE — 13 Septembre 1913.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours

Instituteur : Ormont-Dessous (Les Voëttes) : fr. 1600, logement, plus fr. 20 pour indemnité de logement; 16 septembre. — **Donatyre** : fr. 1600, logement, jardin et plantage, plus 4 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école; 23 septembre.

Institutrice : Bullet : fr. 1000, plus fr. 100 pour indemnité de logement et fr. 20 pour plantage ; 19 septembre. — **Renens** : fr. 1000, logement et indemnité de jardin, plus augmentations communales ; 23 septembre. — **Vevey**, 2 places : fr. 1600 à fr. 2020 pour toutes choses, suivant années de service dans le canton : 23 septembre.

NOMINATIONS

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes a sanctionné les nominations ci-après ;

Instituteurs

MM. Crottaz, Robert, au Jorat (Savigny); Charlet, Daniel, à Chavannes-le-Chêne ; Magnenat, Marcel, au Châtel (Bex) ; Dutoit, Alfred à Polliez-Pittet (cl. cath).

Institutrices

Mlles Viallon, Hélène, à Chevroux ; Rochat, Marthe, maîtresse d'école enfantine et de travaux à l'aiguille, à Essertines-sur-Rolle ; Fornerod, Mathilde, maîtresse d'école enfantine à Aigle.

Cours préparatoires aux examens de recrues

L'indemnité due à MM. les instituteurs pour les cours d'été 1913, est payable dès ce jour aux recettes du district.

Pour le district de Lausanne, le paiement a lieu à la Banque cantonale vaudoise.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Collège de Montreux. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître secondaire chargé de l'enseignement du grec dans la section classique et du latin dans les classes inférieures de cette section.

Traitement : 3200 fr., avec des augmentations communales pour années de service. Maximum : 3800 fr.

Entrée en fonction immédiate.

Adresser les inscriptions au département de l'Instruction publique, 2me service, jusqu'au 26 septembre 1913, à 6 heures du soir.

Yverdon. Ecole supérieure. — La place de maîtresse spéciale de **travaux à l'aiguille** est mise au concours.

Obligations : 15 heures de leçons hebdomadaires.

Entrée en fonctions pour semestre d'hiver 1913-1914.

Traitement : 500 à 750 fr., suivant les années de service.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique, 2me service avant le 30 septembre 1913, à 6 heures du soir.

Un congé général est accordé aux membres du personnel enseignant qui désirent prendre part à l'assemblée générale de la Société vaudoise des maîtres secondaires à Aubonne, le samedi 20 septembre 1913.

On demande à acheter le no 28/29 de l'Educateur 1905.

S'adresser à la Gérance.

Ecoles normales du Canton de Vaud

Les examens complémentaires

pour l'obtention du brevet de capacité en vue de l'enseignement primaire auront lieu à **Lausanne dès le 22 septembre,** à 8 heures du matin.

Les aspirants et aspirantes doivent adresser leur demande d'inscription au Département de l'instruction publique, 2me service, **jusqu'au 13 septembre prochain,** à 6 heures du soir. H 33909 I.

Département de l'Instruction publique.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Des examens auront lieu, à Lausanne, à partir du 10 novembre en vue de de l'obtention du

Brevet spécial d'anglais

Adresser les inscriptions au Departement de l'Instruction publique, 2me service, avant le 10 Octobre 1913.

Joindre à la demande un *curriculum vitæ*, un acte de naissance ou d'origine et des diplômes ou certificats d'études. H· 33948 L.

UN ABONNEMENT A

LA REVUE

de Lausanne est indispensable aux personnes désirant suivre les événements politiques Vaudois, Suisses et Etrangers.

La Revue sera expédiée dès ce jour au 31 décembre 1913 pour le prix de **1 fr. par mois** à partir de n'importe quelle date.

La Revue parvient le même jour à presque tous les abonnés du canton et de la Suisse romande.

La Revue expédie gratuitement chaque samedi à tous ses abonnés, le supplément : **La Revue du dimanche,** formant à la fin de l'année, un volume de plus de 400 pages.

La Revue paraît en **6 pages** tous les mercredis et samedis.

La Revue publie des renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère, et les places d'instituteurs au concours dans le canton de Vaud. — Service de dépêches étendu. — Correspondances de Paris, Berne, Zurich, etc. — Lettres du village de Grattesillon. — Chronique agricole. — Trois feuilletons, etc., etc.

La Revue se trouve dans tous les bons **Cafés** et **Hôtels**. — La demander.

Un an **12** francs ; 6 mois **6 fr. 50** ; 3 mois **3 fr. 50.**

☛ Abonnement de saison **à 30 cent.** par semaine.

On s'abonne **en tout temps** et pour **n'importe quelle durée**, pa simple carte postale, à l'Administration de **La Revue,** à Lausanne

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

2000 Questions

de

Sciences Naturelles

destinées aux

Répétitions de la Zoologie, Botanique, Minéralogie et Géologie

par

Paul A. DU PASQUIER

Docteur ès sciences, Professeur diplômé par l'Ecole Polytechnique fédérale de Zurich

1 vol. in-8 broché fr. 1.50

Ces 2000 questions scientifiques sont classées en huit chapitres qui forment chacun un ensemble complet; cependant les questions sont posées dans un ordre quelconque afin que la réponse à une question ne se trouve ni dans les lignes qui la précèdent, ni dans celles qui la suivent.

Cet opuscule permettra aux candidats aux différents baccalauréats suisses et français, à la maturité, etc., — il leur est du reste spécialement destiné — un contrôle régulier de leurs connaissances et facilitera le travail de revision. Dans le même ordre d'idée, il rendra service aux professeurs des collèges et des gymnases qui s'assureront par des examens périodiques, oraux ou écrits, du savoir de leurs élèves.

Une quantité de questions suggéreront des réponses intéressant les instituteurs qui se préparent en vue de l'enseignement primaire supérieur. Nous leur recommandons la brochure pratique et logique du savant professeur, diplômé par l'Ecole polytechnique fédérale.